

JOURNAL FOOT

FOOT N°658 DU 28 MAI 2025



ASSEMBLEE GENERALE

Comme décidé et validé lors des dernières AG, il n'y aura qu'une seule AG qui regroupera l'AG de fin de saison et l'AG financière de novembre. Cette Assémblée se tiendra le 26 septembre 2025.

SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL P.02 REGLEMENTS P.05 TECHNIQUE P.07

SECRETARIAT GÉNÉRAL

COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 19/05

Présents : L Adjiman - Allard - B Bard - JM Baulmont - P Bernard - I Blanchet-Voyet - P Boisson M Caruso - P Chevrier - E Dupré - P Gallay - J Gardet – M Lesueur - L Lutz - A Marcotullio - D Marel - G Moscato D Mouchet - A Parent - C Perrissin - M Poirrier - JD Roux - A Sekulich-Garcia - F Sussey

Excusés: B Cheneval - Dr C Mercier-Guyon - A Rosset

Invitée : S Janssoone

Le Comité directeur présente ses condoléances à Alain et Corinne Rosset pour le décès de la maman d'Alain et souhaite un prompt rétablissement à leurs fils Thomas.

Développement et Animation des Pratiques - DAP – présentation de Sandrine jointe, à noter :

- La DTN souhaiterait pour les U13 adapter la pratique à 8 pour les U12 lors de la seconde moitié de la saison
- Plateaux U7/U9: ils sont perturbés par les tournois organisés par les clubs aux dates de plateaux
- Arbitrage à la touche en U13 : suite à la passivité de nombreux clubs pour respecter cette disposition fédérale, il est décidé d'amender les clubs concernés.
- « Club : lieu de vie » un dispositif pour montrer le dynamisme du club dans la vie associative. Peu de clubs participants à ce jour.
- Projet de nouveau Label
 - Saison 1 est accompagné par un élu du District pour structurer son projet en appui sur un logiciel. Les élus seront formés à l'utilisation du logiciel début septembre.
 - Liste complémentaire d'élus : Bard B, Marcotullio A, Parent A, Perrissin C, Sekulich-Garcia A, Sussey F

EVENEMENTS:

- Centième anniversaire de la Foire de la Roche : présence sur 3 jours, partagée avec le CDOS 74, de plusieurs membres du CD et des techniciens avec une animation Golf foot
- Journée des U7 à Thonon Moynat : Frederic Sussey et Bernard Cheneval représenteront le district.
- Tournoi Foot en marchant le 05/07/25 à Ville La Grand présence souhaitée d'un maximum de membres du CD pour participer
- Promofoot féminines 07/06 à Epagny
- Remise de médailles à la Préfecture de l'Ain à Bourg en Bresse le 16/06 Bernard Pierre représentera le président.
- GFA « Jeux du stade » à Rumilly le 29/05 Boisson P et Marel D
- Tournoi de jeunes à Ballaison le 29/05 à 10h Mouchet D/Cheneval B

LICENCES:

33 066 à ce jour Date d'ouverture des licences pour la prochaine saison – 05 juin

COMMISSIONS:

Féminines

- Opération City stades du 28,29 et 30 avril à Annemasse, Crans Gevrier et Bonneville et Crans
- Une importante participation des petites filles accompagnées par leurs parents et même leurs frères
- La plupart de ces petites filles ont été intéressées par l'activité mais pas forcément par une inscription en club
- Un vrai engouement des adultes, en particulier des mamans pour le Golf foot
- Une vidéo a été produite par Lopez D
- Le questionnaire/enquête, un peu trop long a malgré tout montré une nette demande de ce type d'animation animateurs sociaux, proposer plus de foot!
- Contact avec le bureau de la MJC d'Annemasse pour une éventuelle interface commune, réponse attendue

Arbitrage

- Dossier médical personnalisé envoyé à chaque arbitre
- Les membres de la CDA vont appeler chaque arbitre pour la préparation de la saison prochaine
- Arbitre candidat fédéral JAF Gubeth Nathan
- Maxime Pierens Perrignier lauréat de la finale de la coupe de France des arbitres : il sera invité à la soirée des récompenses du 4 juillet prochain

Coupes

- Remerciements pour la participation des membres du CD et techniciens ayant participé à l'organisation de la soirée de tirage des coupes
- Finales de coupes : la cérémonie officielle aura lieu le dimanche à 11h00
- Quelques compléments sont à prévoir pour nos règlements sportifs pour la saison prochaine

Futsal

Réunion pour le calendrier jeudi 05/06

Foot Entreprise

Relance des 2 finalistes pour la Coupe de District. L

e mode de participation pour la Coupe est à revoir pour les clubs du Foot entreprise

Compétition

- Permanence du weekend : 2 clubs ont annulé un match sans prévenir > amende + frais arbitrage à rembourser
- Plateaux U7/U9 joueurs pas inscrits sur les feuilles de plateaux : des sanctions seront prises pour application dès la saison prochaine
- Demande de remonter les blocages des FMI lors de la signature de l'arbitre et pour l'ajout d'un rapport par l'arbitre
- Compétitions : Un point de situation est présenté par Jean Michel Baulmont
- Une étude est à faire pour le calendrier du foot féminin et le transfert des finales de coupe à 8 sur la journée des féminines
- Rappel obligation d'inscription à la Coupe de France avant le 15/06. Faire rappel sur le site et à chaque club par mail (Mélanie)

Amicale des Educateurs

Documents à diffuser par les membres du CD

FAFA emploi

3 clubs ont déposé un dossier, à valider : Fillinges, Foron, Allinges

Fair Play

Gregoire Moscato fait le point à ce stade des compétitions.

Label

Liste des clubs pour l'attribution ou le renouvellement d'un label validée par le CD

Le suivi disciplinaire des clubs labellisés est assuré par la LFA sur la base des rapports des commissions de discipli-

neLa suspension du label ne peut être envisagée que pour certains faits relevant des décisions de la commission de discipline



Finances

Dossiers ANS: 10 clubs ont présenté des dossiers pour 21 actions éligibles.

RETOUR SUR LE CONSEIL DE LIGUE

- Augmentation de 0,20€ pour les licences joueurs
- Règlement : les matchs en levée de rideau pourront empiétés jusqu'à 20 minutes sur l'heure du coup d'envoi officiel du match principal qui suit.
- Formation Initiale des Arbitres FIA 140 €
- Points de pénalité pour factures impayées, l'information ne circule pas au niveau des Districts
- Permis de conduire pour les jeunes arbitres de15 à 18 ans : participation au financement de 150€, via un Pass région, versée directement à l'auto-école
- Coupes inter districts : poule 74 07 15 26 42

DIVERS

Délégué de club

D1 : A l'instar des autres districts une réflexion est engagée sur la possibilité de mettre en place 2 délégués de club sur les rencontres de D1 dans un premier temps : 1 en charge des arbitres, le second en charge de la sécurité autour du terrain : à suivre ...

Classes foot

Rappel: la subvention du District avait été mise place pour compenser l'effort fourni par le club dont l'éducateur prenait en charge une classe foot à laquelle participaient des joueurs d'autres clubs L'attribution de cette subvention n'est pas automatique, mais sous le contrôle du District et un examen sera désormais réalisé au cas par cas afin d'éviter les mutations forcées!

Remerciements.

Le Président D ALLARD et clôture de la séance.

FOOT N°658 DU 28 MAI 2025

COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : Philippe CHEVRIER. Secrétaire : Emmanuel DUPRE

Réunion du 26/05/2025 Publiée le 28/05/2025

DECISIONS

NOTE AUX CLUB DE FORON

Suite à votre non présentation à la rencontre U15 D4 ARGONAY / FORON du 25/05/2025 sans en prévenir l'arbitre de la rencontre, je vous saurai gré de bien vouloir faire parvenir au District Haute Savoie Pays de Gex un chèque de 34 euros correspondant aux frais de déplacement de l'arbitre. (Chèque à libeller au nom de l'US ARGONAY).

MATCH N°: 28688167

DOSSIER N°658/59 : SALLANCHES ASC 2 – US AAG FC 2 – SENIORS D3 Poule B DU 17/05/2025

En la forme :

La réclamation d'après match formulée par le club de SALLANCHES ASC au motif que « sont inscrits sur la feuille de match plus de trois joueurs ayant joué plus de 10 matchs avec une équipe supérieure du club « est recevable sur la forme conformément aux dispositions des articles 187-1 et 187-2 des RG FFF.

Au fond:

Considérant que le club de l'US AAG a pu faire valoir ses explications en date du 20/05/2025.

Considérant que le club de l'US AAG FC n'a fait participer à la rencontre objet du litige que trois joueurs (DAVID Maxime, ROUILLARD Anthony et SNOUSSI Nadji) ayant participé à plus de dix rencontres avec une équipe supérieure du club,

Considérant que ceci est conforme aux dispositions de l'article 167 des RG FFF.

Considérant que de ce fait la réclamation du club de SALLANCHES ASC n saurait prospérer.

Décision:

La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

MATCH N°: 29874746

DOSSIER N°658/60 : PRINGY US 3 – LA FILIERE FC 1 U17 D3 Poule G du 24/05/2025

En la forme :

La réserve d'avant match formulée par le club de LA FILIERE au motif que « sont inscrits sur la feuille de match plus de trois joueurs ayant joué plus de 10 matchs avec une équipe supérieure du club « est recevable sur la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des RG FFF.

Au fond:

Considérant que le club de PRINGY n'a fait participer à la rencontre objet du litige qu'un seul joueur (PESSEY SOLA Maxime) ayant participé à plus de dix rencontres avec une équipe supérieure du club,

Considérant que ceci est conforme aux dispositions de l'article 167 des RG FFF.

Considérant que de ce fait la réclamation du club de la FILIERE ne saurait prospérer.

Décision:

La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

MATCH N°: 29261294

DOSSIER N°658/61: CARROZ ARACHES FC 1 – MARNAZ FC 1 – SENIORS D5 Poule C du 25/05/2025

En la forme :

La réserve d'avant match formulée par le club de MARNAZ au motif que « le joueur MOUNIER Gaspard aurait été en état de suspension au jour de la rencontre » recevable sur la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des RG FFF.

Au fond:

Considérant que le joueur MOUNIER Gaspard a été suspendu d'un match ferme suite à trois avertissements par la Commission de Discipline le 26/05/2025 avec une date d'effet au 02/06/2025.

Considérant que la rencontre sus nommée a eu lieu le 25/05/2025.

Considérant qu'à cette date, le jouer MOUNIER Gaspard n'était pas en état de suspension et qu'il pouvait donc participer à la rencontre objet du litige.

Considérant que dès lors la réserve du club de MARNAZ ne saurait prospérer.

Décision:

La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée)

COMMISSION TECHNIQUE

STRUCTURATION DES CLUBS

LABEL JEUNES FFF CREDIT AGRICOLE - 2025/2026

La campagne **2025/2026** des Label Jeune FFF Crédit Agricole, Féminines et Futsal est lancée. Les clubs souhaitant renouveler leur Label ou s'engager dans la démarche doivent envoyer un mail à Sandrine Janssoone — signassoone@hautesavoie-paysdegex.fff.fr pour le lundi 1er septembre au plus tard

Liste des clubs arrivant en fin de droit en juin 2026

<u>Label Jeunes</u>	<u>Label Jeunes Féminines</u>	<u>Label Jeunes Futsal</u>	
- Ballaison	- Annecy	- Thonon	
- Cluses	- Annecy le Vieux		
- Genevois	- Cluses		
- Marignier Sport	- ESCO		
- Morzine	- Marignier Sport		
- Sillingy	- Sillingy		
- St Pierre	- Thonon		
	- U. Salève Foot		

Clubs ayant fait une demande d'engagement ou de renouvellement

Label Jeunes: Cluses - Cranves Sales - Genevois - Marignier - Morzine - Sillingy - St Pierre

Label Jeunes Féminines : Cluses - Marignier - Sillingy - St Pierre - Thonon

Label Jeunes Futsal: Thonon

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

FOOT DES ENFANTS

JOURNEE NATIONALE DES U7

Elle aura lieu le samedi 14 juin à THONON (complexe sportif de la Grangette)

Inscription via ce lien https://forms.office.com/e/jVezsTnzi1 à remplir pour le mercredi 4 juin.

Le nombre de terrains nous permet d'accueillir **les u6 et les u7**. Il vous est donc possible de créer soit des équipes uniquement composées de u6, soit uniquement de u7, soit mixtes (u6 et u7)

Prise en compte des inscriptions par ordre d'arrivée et en fonction des places disponibles.

Horaires

MATIN: accueil de 8h15 à 8h45. Début des rencontres à 9h; fin à 12h30

<u>APRES-MIDI</u>: accueil de **13h45 à 14h15**. Début des rencontres à 14h30 ; fin à 18h

Les responsables recevront quelques jours avant la plaquette de la journée

Inscriptions des clubs

Matin

Clubs	Nbre d'équipe U6	Nbre d'équipe U7	Nbre d'équipe Mixtes	Nombres d'enfants
Annecy	0	2	0	11
Annecy Fem	1	1	0	6
Ballaison	0	0	2	10
Bons en Chablais	0	0	4	21
Cham panges	0	0	1	6
Chéran	0	0	2	9
Chilly	2	2	1	20
Cran ves-Sales	0	1	1	12
Douvaine Loisin	2	3	1	36
Epagny Metz Tess	1	3	0	19
Foron	1	2	4	23
Lac bleu	1	1	1	20
Lyaud Armoy	0	0	3	15
Marignier	1	3	0	16
Marnaz	0	1	1	13
Morzine	0	3	0	10
Pringy	0	0	1	5
Reignier	0	2	2	20
Sciez	1	2	0	16
Sillingy	1	1	1	15
TEGG	1	1	2	22
Thonon	0	3	0	15
Thyez	2	2	1	25
U. Salève Foot	0	0	1	18
Valleiry	0	3	0	18
Veigy	1	1	0	10
Vetraz	2	2	0	24
Villaz	1	1	0	10
Ville La Grand	1	1	2	24

Après-midi

Clubs	nbre d'équipe U6	nbre d'équipe U7	nbre d'équipe Mixtes	Nombres d'enfants
Allinges	1	3	0	18
Amancy Cornier	0	0	3	18
Annecyle Vieux	0	0	2	12
Annemass Ambilly Gaillard	1	1	6	43
Argonay	0	2	2	12
Bonne	0	2	0	8
Bonneville	2	1	0	12
Cernex	0	1	0	5
Chavanod	0	0	2	10
Cluses Scionzier	0	3	0	13
Divonne	0	2	1	15
Fillinges	1	1	0	12
Futsal Rumilly	0	0	1	6
Gavot	0	0	2	8
Genevois	0	2	0	12
GFA	0	2	0	10
Ht Giffre	0	1	1	10
La Filière	0	1	1	10
Lanfonnet	2	1	1	20
Leman	1	2	0	16
Mt Blanc Passy	1	2	1	21
Pays de Gex	0	6	0	30
Perrignier	0	0	2	12
Poisy	1	1	1	15
Sallanches	0	3	0	15
Semine	1	0	1	12
St Cergues	0	0	2	12
St Jeoire la Tour	0	0	1	5
St Pierre	0	0	2	12
Thônes	0	1	0	6
Thonon	3	0	0	15
Vacheresse	1	1	0	8
Vougy	0	0	1	5
Vuache	0	0	2	10

Merci d'envoyer un mail sur la boite du Foot des Enfants en cas de <u>modifications</u>.